

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion réaménage la place des Cèdres

La Ville de Sion poursuit sa politique d'embellissement de l'espace urbain. La place des Cèdres sera réaménagée, avec la création d'espaces de détente laissant une large place aux piétons et aux usagers du centre-ville. Le chantier s'étalera sur 18 mois et permettra également de rénover le réseau souterrain et de déployer le chauffage à distance.

Un nouveau chantier va s'ouvrir ces prochains jours au centre-ville. La place des Cèdres va être réaménagée. Cet ambitieux projet s'inscrit dans la politique d'embellissement et d'acclimatation de la ville. « C'est la suite logique des transformations entreprises depuis le début des années 2000 et qui ont permis à Sion d'améliorer la qualité de vie au centre-ville, aussi bien pour les habitants que pour les personnes qui y travaillent. Aujourd'hui, la population veut se réapproprier l'espace public et souhaite davantage de végétalisation et une meilleure gestion de l'eau pour lutter contre les îlots de chaleur », souligne Philippe Varone, président de Sion.

Redonner à la place sa vocation première

Le projet a été conçu par les bureaux sédunois dvarchitectes & associés et Guyaz & Méry ingénieurs civils, en collaboration avec les services de la Ville. Il constitue l'une des opérations majeures de requalification du centre-ville depuis la piétonisation de l'avenue du Midi au début de la décennie et la requalification de la rue des Aubépines. Il vise à redonner à la place des Cèdres sa vocation première, à savoir être un lieu de rencontre à disposition de la population au cœur d'un des secteurs les plus dynamique du centre-ville. « Nous voulions redonner une identité forte, conviviale et végétalisée au lieu, tout en y insufflant un bout d'histoire », commente Julien Praz, du bureau dvarchitectes et associés.

Créer différents espaces de rencontre

Plusieurs espaces vont être aménagés en forme de feuille de tabac, en référence à la fabrique de tabac installée à proximité à la fin du XIXe siècle. Ils offriront des ambiances variées, avec pour chacun d'eux une configuration particulière et des équipements spécifiques pour répondre aux différents usages et besoins : bancs, tables, fauteuils de lecture aménagé dans des espaces arborés. Une attention particulière sera portée à la végétation. Cependant, le cèdre emblématique de la place, malade, devra être remplacé par une autre espèce de cèdre, mieux adaptée au lieu. Les revêtements seront autant que possible perméables, et les eaux de ruissellement seront revalorisées en surface dans les espaces verts. « Nous appliquons les principes de la ville-éponge », explique Xavier Guyaz du bureau d'ingénieurs Guyaz et Méry.

Dix-huit mois de chantier

Le chantier s'étalera sur 18 mois, d'août 2026 à mars 2028. Il comprendra également la réfection complète des infrastructures routières, la modernisation des réseaux souterrains et l'extension du réseau de chauffage à distance.

Dans le périmètre, les circulations seront clarifiées afin de garantir l'accessibilité et d'assurer une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes.

- Le secteur des Cèdres passera en zone de rencontre, avec limitation générale de la vitesse à 20 km/h et priorité donnée aux piétons.

- La circulation sera maintenue en bidirectionnel sur la rue des Cèdres, et dans le sens de la montée sur la rue de la Dent-Blanche.
- Les arrêts de transports publics seront déplacés de part et d'autre de la rue des Cèdres.

Accessibilité garantie durant les travaux

Durant les travaux, tout sera mis en œuvre pour maintenir l'accessibilité aux commerces, services et bâtiments riverains et limiter au mieux les nuisances. Le chantier sera réalisé par étapes et devrait s'achever au printemps 2028. L'accès au parking Manor sera garanti en tous temps. La desserte en transports publics sera également garantie durant toute la durée du chantier.

Sion, le 14 juillet 2026

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Patrick Astori, chef du service des travaux publics et de l'environnement
027 324 11 61 ; p.astori@sion.ch
- Julien Praz, dvarchitectes & associés
027 322 74 88 ; info@dvarchitectes.ch
- Xavier Guyat, bureau Guyaz Mery ingénieurs civils
078 323 43 20 ; info@gming.ch



dvarchitectes & associés